

LES ENNEMIS DE LA DEMOCRATIE ÉLÉMENTS POUR UNE PROBLÉMATIQUE SYSTÉMIQUE

DOI: 10.47743/rdc-2016-4-0002

Slobodan MILACIC

Professeur émérite, Université de Bordeaux

Résumé

La démocratie se trouve face à un défi historique, avec l'évolution accélérée du monde. Si la démocratie est un système éminemment politique et si le politique implique, conformément aux postulats fondateurs, l'autonomie de la volonté des hommes, des citoyens (volonté prépondérante ou «surdéterminante»), on peut affirmer que les hommes sont dans une certaine mesure responsables pour l'éclipse dans laquelle se trouve le politique, dans sa version démocratique. Ainsi, la démocratie a permis que ses Sujets deviennent, dans une bonne mesure, des objets du marché. Dans cette perspective, il n'est pas sans raison d'affirmer que la démocratie est devenue son propre ennemi...

Mots-clés: *démocratie; gouvernance; système politique*

Au mois de décembre 2015 l'Université de Bordeaux avait organisé, sous la direction du Pr. P. Troude-Chastenet, un colloque avec comme thème: «Penser la démocratie, ses amis et ses ennemis». Tout en reflétant un certain climat intellectuel et idéologique ambiant (moralisateur, émotionnel, individualiste, voire intimiste), on pouvait, malgré tout, être relativement surpris par l'énoncé. Il n'y a pas encore, en science politique, de concept élaboré d'ami ou d'ennemi. Les deux référentiels relèvent davantage des idées politiques que des concepts analytiques. Ce sont plutôt des notions philosophiques, psychologiques, voire des métaphores littéraires et idéologiques. Dans le champ du politique, lui-même, ce sont les références fréquentes des acteurs, plutôt que des auteurs¹. L'amitié relève surtout de l'ordre des relations individuelles, privées, voire intimes. Lorsque le mot concerne le collectif, dans le discours politique courant, c'est plutôt aux peuples et États – «amis» que l'on se réfère qu'aux acteurs politiques internes. Ceux-ci font appel aux notions différentes de: sympathisant, adhérent, adepte, partisan ou allié, plus souvent au sens métaphorique que juridique du terme. De son

¹ Encore que Karl Popper publie (en 1972, à Londres, et en 1960, à Paris) son ouvrage sur «La société ouverte et ses ennemis». Plus près de nous, T. Todorov enchaîne, en 2010, avec son ouvrage sur «Les ennemis intimes de la démocratie».

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

côté, l'ennemi n'est pas le héros-type de la démocratie pluraliste, bien qu'il s'agisse d'un vocable d'usage fréquent. Cependant, C. Schmitt s'était penché, lui, sur la dialectique du couple ami /ennemi dans les relations internationales; entre les «Puissances», mais il ne l'a pas placé dans le cadre étatique, au sein du système démocratique. C'est K. Marx qui l'introduit comme concept-clé de l'histoire politique des systèmes: les «classes-ennemis», dont la lutte «antagonique», à vie et à mort, constitue le principal «moteur de l'Histoire». Les classes sociales sont postulées comme antagoniques et antagonistes; elles le sont «objectivement» et conscientes de la lutte fatale. Leurs conflits ne peuvent être résolus à l'amiable; de façon pacifique, par la négociation et le compromis, mais seulement par la révolution violente et l'élimination de la classe dominante. «La révolution (alias guerre des classes) est la seule accoucheuse des sociétés nouvelles» écrivait-il. De part le poids du marxisme au cours du XXème siècle et du contexte quasi continu de guerres (mondiales et «froides»), la notion d'ennemi a fait tâche d'huile. Elle a été, par la suite, élargie aux autres acteurs, partis et mouvances diverses. Chaque fois où la contestation idéologique, politique, voire plus ou moins scientifique (le «marxisme scientifique») dénonçait la démocratie libérale dans son ensemble; dans ses fondamentaux mêmes et au nom d'une autre idéologie: marxiste, «national-socialiste», fasciste, anarchiste, nationaliste ou... religieuse. Cette contestation fondamentale pose un problème sérieux, car la démocratie est un système construit sur la base d'un consensus, «libre et sincère» quant aux valeurs communes et les principes acceptés et d'un contrat «ouvert». Elle a été pensée davantage à organiser la coexistence «entre amis» qu'à combattre et éliminer les ennemis. Il y a donc toujours des allers et venues des différents acteurs politiques entre l'espace consensuel et le champ sociétal extérieur. Ceux qui n'en n'acceptent pas les prémisses, mais veulent le faire disparaître pacifiquement, peuvent tenter leurs stratégies de l'intérieur. Les contestataires les plus radicaux, eux, peuvent se trouver dans les situations diverses: soit ils s'excluent du champ politique en refusent spontanément de «jouer le jeu» démocratique, soit ils sont interdits, au delà d'un seuil de violence et de dangerosité, qui peut être aussi d'ordre discursif, comme, par exemple, le racisme militant ou l'appel à l'insurrection.

L'approche en termes d'amis et ennemis reflète bien notre épisode historique néo-libéral qui renverse l'équilibre traditionnel de la démocratie libérale en faveur du libéralisme démocratique, parfois perçu comme «l'ordo-libéralisme» hégémonique! Car, d'une façon générale, dans le nouveau contexte, le débat public devient moins idéal et argumentaire, en exacerbant surtout la confrontation inégalitaire, voire manichéenne, des valeurs, sentiments et émotions, impliqués dans les relations amis-ennemis. Avec «la démocratie d'opinion», montante et conformisante, face à la démocratie représentative, pluraliste et déclinante, un certain consensualisme, «mou» mais manichéen, émerge tendant à opposer idéologiquement et sans nuances, le légitime à l'illégitime; à la place du politiquement majoritaire et minoritaire d'antan, ayant chacun une légitimité de principe-égale! Le nouveau contexte néolibéral induit

ainsi une distinction plus drastique entre amis et ennemis et augmente, simultanément, la réactivité ou la sensibilité aux ennemis.

Le confort intellectuel d'une culture consensualiste qui s'installe, compresse la culture politique bipolaire et égalitaire du couple majorité-minorité, et conduit à voir plus facilement des ennemis idéologiques ou systémiques. Là où, hier encore, on ne voyait que des opposants, plus ou moins «radicaux», sans pour autant être considérés comme des «ennemis antagoniques». Le consensualisme politique rime avec le manichéisme et le nouveau «radicalisme démocratique», revendiqué par le Pr. Dominique Rousseau, exprime la culture, ou presque, du «politiquement correct», alias «pensée unique». Alors que la démocratie pluraliste-type est un système du «gouvernement (système) modéré» (Montesquieu), avec des nuances progressives et parfois subtiles pour distinguer les acteurs, comme «plus ou moins» amis ou ennemis. Avec une frontière floue entre les deux, comme pour tous les concepts des sciences sociales. Il en va ainsi parce que le compromis est présent dans tout l'espace politique et qu'il ne débouche que par le politique, en principe, en évitant la confrontation directe des valeurs et des intérêts. C'est par les idées politiques médiatrices et conciliatrices d'abord que la démocratie est représentative. Or, les idées sont toujours modérées par la rationalité, alias complexité qui les sous-tend.

Dans le modèle analytique de la démocratie pluraliste, alias libérale, système-donc primordialement politique, les acteurs ne sont pas amis, mais «des partenaires», «concurrents», «compétiteurs» ou, encore mieux, selon la formule célèbre de R. ARON, des «associés rivaux». «Associés» sur la base d'un contrat social, en tant que membre d'une société politiquement constituée comme démocratique. Ils sont «rivaux» dans la confrontation de leurs préférences idéologiques et économiques à travers les idées politiques qui les portent. Dans le jeu ou le combat politique les acteurs peuvent être alliés ou opposés, mais en aucune manière ils ne sont ennemis, au sens strictement antagonique du terme.

L'idée d'ennemi implique une conflictualité vitale, une guerre existentielle, systémique. L'ennemi terroriste, le meilleur exemple, impose une lutte «à mort», contre les systèmes démocratiques occidentaux, lesquels se défendent – aussi – avec les moyens exceptionnels de la guerre, quel qu'en soit la problématique juridique de qualification, pour les aspects extra et intra étatiques.

A la différence de l'ennemi, l'idée d'ami implique, elle, les différents degrés et formes de coexistence pacifique et «productive», pour emprunter le jargon du Marché. Sur la même lancée on peut se souvenir une formule employée par le Général de Gaulle: pour le rapprochement des «blocs ennemis» il préconisait: «la détente, l'entente et la coopération». La détente, pour supprimer la méfiance, l'entente sur les règles du jeu et la coopération, lato sensu; à la fois systémique et politique. Car, l'opposition participe, à travers sa fonction, à la gestion de la Cité. A ce titre, elle a un statut protégé: «Dis-moi quel est le statut réel de ton opposition je te dirai quelle est la qualité de ta démocratie». dirait un libéral-type. Un démocrate, avant tout, se référerait

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

à l'authenticité et l'ampleur de la majorité et de ses pouvoirs, nécessaires pour la bonne gouvernance.

L'amitié, comme rapport interindividuel, fortement connoté par le sentiment et l'affect, n'a pas sa place parmi les concepts analytiques de la science politique. A moins qu'elle ne prenne à son compte «le ressenti» comme un paramètre psychologique d'explication. La démocratie est dans son modèle idéal-type de M. WEBER toujours en vigueur, un système «froid» (par opposition au sentiment et à l'émotion, typiques de la postmodernité démocratique...), un système «légal-rationnel». Elle est l'aboutissement de la Raison qui sous-tend la culture occidentale depuis le XVIII^{ème} siècle et qui a fini par s'identifier à la Nature humaine, évoluant progressivement par «choix rationnels». C'est dans cette perspective que la doctrine moderne du Droit naturel préconise «le droit à l'Etat de droit» démocratique.

Notre système est d'abord un système «légal», c'est-à-dire une organisation juridique ou, plus particulièrement-constitutionnelle. Ses deux branches constitutives, la libérale et la démocratique, se retrouvent dans l'exigence juridique, dont l'Etat de droit est l'incarnation. Le libéralisme y voit la garantie des droits – naturels – de l'homme. Le démocratisme y trouve les garanties des droits collectifs, acquis de haute lutte politique. Les deux ont besoin d'un ordre normatif de régulation des rapports de force ou de légitimité entre les associés rivaux. D'autant plus que sa complexité technologique va croissant.

Si l'idée d'amitié a du mal à se faire une place dans l'appareil conceptuel de science politique, la notion d'ennemi, elle, y est plus présente. Le pluralisme, à la fois valeur et réalité différentielle, implique la tension, voire le conflit dont la démocratie cherche la gouvernance optimale: à la fois légitime et efficace. Finalement, la symétrie conceptuelle, parfois recherchée spontanément, ne se vérifie pas toujours et peut même être un piège esthétique à la pertinence hypothétique.

Si la démocratie n'a pas d'amis, au sens rigoureux du terme, elle a cependant des ennemis qui cherchent à la combattre et la détruire. Si elle a pu s'affirmer à travers l'histoire moderne comme le système le plus stable c'est parce qu'elle dispose d'une légitimité qui lui a permis de se défendre avec succès de toutes les agressions externes et perversions internes, dont «Le court XX^{ème} siècle», (E. Hobsman) n'a pas été avare.

Nous proposons d'avancer les éléments d'une problématique systémique à travers ses deux profils: l'identification de l'ennemi et l'attitude face à l'ennemi.

I. L'identification de l'ennemi: le contestataire radical?

Dans le discours ambiant, la qualification d'ennemi semble aisée et devient fréquente, de nos jours consensualistes, qui ont un besoin majeur et, pour ainsi dire obligatoire, de bouc émissaire, contre lequel le consensus se construit, dans une bonne mesure. Par contre, la conceptualisation de l'ennemi en démocratie pluraliste tarde à

venir s'avère particulièrement complexe. Aussi bien au niveau des idées fondatrices, visant la conciliation des différences, si grandes soient-elles, que des cas d'espèces-concrets, extrêmement variables, selon les cultures et les conjonctures politiques. La démocratie est, par définition, un système ouvert vers les différences et l'esprit critique qui en est induit. Le pluralisme se légitime par l'ampleur de son ouverture et la qualité, voire l'intensité des rapports différentiels. Mais cette générosité philosophique affronte rapidement des limites lorsque l'idée donne naissance à un système concret avec ses contraintes de bon fonctionnement, voire de survie.

A. L'ennemi en démocratie

Les sources idéelles de la démocratie libérale marginalisent la notion d'ennemi. La philosophie ou l'idéologie démocratique, dans sa version pluraliste ou libérale se fonde sur un postulat de rationalité, «légalisée» ou institutionnalisée pour une meilleure efficacité gouvernante. La rationalité étant postulée elle-même à vocation universelle, le modèle qui est sensé en être l'incarnation suit le même destin universel. Il n'y a qu'à observer l'impatience avec laquelle les auteurs, tout comme les acteurs, attendent la mondialisation politique, dans le sillage de l'économique. Pour Jacques Attali, par exemple, le «Gouvernement mondial» est déjà une question pertinente, voir d'actualité plausible de la planète, malgré ou à cause de sa complexité. Il ne s'agit pas là d'un «sens de l'histoire» à la marxiste, car, à la place du déterminisme matérialiste, il n'est question ici que de volontarisme individualiste, qui implique l'aléatoire. Malgré tout, l'optimisme humaniste postule à la construction de la civilisation grâce à la convergence globale des «choix rationnels» des hommes. Par-là, qu'on le veuille ou non, on parie sur une sorte «d'avenir radieux» de l'Humanité légale-rationnelle, en devenir. L'expérience des «révolutions démocratiques de l'Est», ex-marxiste, sont aussi là pour l'illustrer. Ainsi que les fameux «printemps arabes» qui, sauf en Tunisie, n'ont duré que le temps d'un printemps... Une fois de plus on a réellement sous-estimé les ennemis de la démocratie; les partis islamistes, notamment, en l'occurrence. Pourtant, dans les profondeurs philosophiques et idéologiques de la pensée démocratique, les ennemis d'aujourd'hui sont sensés devoir se rendre à la Raison universelle, en devenant les adeptes de la démocratie coexistentielle, pacifique et efficace; surtout dans la durée.

Nous ne retenons ici que la vision de la démocratie libérale, la seule qui ait survécu à tous les défis historiques en se pérennisant, en devenant le modèle de référence planétaire obligé, en quelque sorte! Car, même les pouvoirs qui n'y adhèrent pas sincèrement, des «États voyous», par exemple, s'affichent comme des États de droit. L'État de droit démocratique et libéral n'a pratiquement plus de contre-modèle légitime.

Par contre, sont exclues les pseudo-démocraties frauduleuses, ou autoritaires. Celles, qui sont bâties de façon moniste, sur le compacte principe majoritaire comme seule expression de la souveraineté populaire; le peuple étant considéré comme «un et indivisible», non seulement en tant que droit, c'est à dire la fiction juridique, mais aussi

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

sur le plan politique. Cette une vision exclusivement démocratique, celle de «la démocratie absolue» sans contre-partie libérale, dont la vocation est de veiller aux les libertés fondamentales, grâce aux droits des individus et des minorités qui posent les bornes à toutes les velléités «absolutistes», «despotiques», ou «arbitraires» de la majorité. Avec l'opposition comme l'autre profil du souverain et des garanties structurelles qui préservent son existence et garantissent son efficacité pour permettant ainsi l'alternance et une meilleure qualité de gouvernance. Dans ce cas l'opposition ne peut en aucune manière être ennemie, mais seulement partenaire, alias concurrent. D'abord et fondamentalement sur le plan systémique, mais aussi, en partie, politique, par son poids légitime dans le débat, la négociation et le compromis final. Rien de tel dans une vision «majoritariste» de la démocratie où tous ceux qui «pensent autrement» (les dissidents...) sont des «ennemis du peuple» et doivent être éliminés comme tels. Les dictatures jacobines et soviétiques en sont les illustrations les plus drastiques et, en même temps, beaucoup plus semblables que la vision superficielle, dominante ou «officielle» de l'histoire ne le laisse voir. «Pas de liberté pour les ennemis de la liberté» disait Saint-Just. Mais les ennemis de la liberté étaient ceux qui pensaient et, à fortiori, agissait «autrement» (ou «différemment»). Le libéralisme juridique «pur et dur», non tempéré par les principes politiques de la démocratie, se pervertit rapidement en autocratie. La liberté defreinée, comme fondement idéologique, moniste aboutie, de son côté, à une perversion, en quelque sorte symétrique; d'abord anarchisante, ensuite autoritaire, enfin – éventuellement – totalitaire. Des ouvrages ont été tentés sur le «totalitarisme libéral». Notre démocratie pluraliste traditionnelle n'a tenu que pas sa bipolarité démo-libérale suffisamment équilibrée pour être efficace. Le néolibéralisme, qui consacre la forte prépondérance, voire l'hégémonie du libéral, semble être la cause de beaucoup de maux actuels du modèle.

B. Les ennemis dans les démocraties

Avant toute chose, il faut rappeler que la démocratie s'est construite historiquement de façon largement pragmatique; bien sûr, sur la base de certaines valeurs et des principes qui en résultent. La liberté, notamment, à l'origine, mais aussi et surtout, par la suite, l'égalité, sans laquelle la liberté génère un ordre inégalitaire, qui finit par être vécu comme illégitime, en sombrant finalement dans l'autoritarisme. Les quelques expériences latino-américaines ou asiatiques modernes l'illustrent de façon très pédagogique.

Dans son essence même, ce que certains appellent le «système démocratique» est un compromis entre un idéal et les réalités, toujours «têtues» ou «rebelles». La théorie, par vocation réaliste, a dû les prendre en compte dans son modèle idéal-type (M. Weber), car une fois lancées dans leur cursus historique, elles ont dû affronter beaucoup d'obstacles sérieux; des «puissances ennemies» à l'extérieur, comme des mouvances ennemies à l'intérieur des sociétés étatiques, leur cadre de vie privilégié, en tant que société politique la plus intégrée, ou, le moins désintégrée, de nos jours

néolibéraux; politiquement très fragmentaires et, au contraire, économiquement très intégrateurs! Les dynamiques en cours favorisant les petits États en devenir et les grandes multinationales! Une fois ce constat global évoqué, il n'en reste pas moins difficile de tracer une frontière précise entre adversaires les plus acharnés et ennemis les moins agressifs.

Comme toute frontière conceptuelle en matière des sciences sociales, celle-ci s'est avérée être des plus complexes; toute en dégradé, pour distinguer les ennemis virtuels et réels, menaçants ou figuratifs. Au nom de sa vocation libérale et de son pragmatisme congénital la démocratie peut ne pas considérer comme ennemies les mouvances marginales, plus folkloriques que politiques. Comme, par exemple, les monarchistes dans la France d'aujourd'hui, où le souci démocratique peut, sans risque, laisser la place au souci libéral.

D'une façon générale, l'ennemi est systémique, alors que l'adversaire est politique. L'enjeu est substantiellement différent. L'adversaire s'oppose à une application donnée de la règle du jeu politique. L'ennemi rejette la règle du jeu elle-même. Mais, à partir de ce constat général, toute une série de cas de figures peut exister, distinguant les qualités des profils et les degrés de dangerosité des acteurs hostiles au système, en tant que tel.

On peut distinguer les ennemis déclarés ou formels, ceux qui combattent les principes démocratiques (alias républicains) et les ennemis masqués, jouant le double jeu, pour cumuler les facteurs de puissance finalement contre «le système». On a longtemps dénoncé le Front National pour de telles manœuvres. Toutes les idéologies fermées, monistes² sont, par nature et par vocation, ennemies de toute autonomie du politique; donc – par excellence – de la démocratie, qui organise le sacre du politique, en transcendant les idéologies. Ce fut le cas du marxisme ou du «national-socialisme» allemand, voire du fascisme italien. Au nom de la liberté et de l'espoir d'intégration/acculturation future, les démocraties libérales européennes, notamment, ont accepté les partis et autres organisations d'inspiration marxiste, poussées en cela par le rôle des P.C. pendant la guerre et la Résistance; dans un contexte historique qui a transcendé la logique systémique au profit d'un moment politique. En R.F.A., cependant, dans les années cinquante, la Cour constitutionnelle a interdit les partis communistes et néo-nazis. Contexte culturel et géopolitique oblige. Il en va de même dans le cas américain pendant le «Maccarthysme», concernant la «subversion communiste»! Il y a cependant des hostilités radicales anti-démocratiques plus ou moins cachées, où les acteurs intéressés jouent des ambiguïtés pour être plus efficace à moindre frais.

² Par opposition à l'idéologie démocratique pluraliste qui, du fait même qu'elle organise un compromis entre deux idéologies, le libéralisme et le démocratisme, s'oblige à l'ouverture, en plus du contenu intrinsèque de ces deux idéologies pas comme les autres...

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

D'autres partis jouent sur les ambiguïtés de leur référence démocratique, en invoquant la démocratie «authentique» «populaire», par-dessus le libéralisme «oligarchique». «de classe». Aujourd'hui, l'extrême gauche se proclame démocratique, mais radicalement anti-capitaliste, alors que le capitalisme est le sous-système économique en quelque sorte obligé de la démocratie libérale; avec aux fondements la propriété privée, «droit sacré» et son terreau irremplaçable, l'espace concurrentiel. Si le capitalisme peut se passer de la démocratie (Asie, Amérique Latine, Chine...), la démocratie, semble-t-il, ne peut se passer de l'économie libérale-capitaliste, en tant que système économique le plus sinon le seul conforme principe de la démocratie libérale et, en même temps, le plus performant et, à ce titre aussi, nécessaire à la démocratie.

Finalement, l'ennemi est celui qui est ressenti comme tel aux divers niveaux collectifs: minoritaires, majoritaires et surtout consensuel. Mais, encore faut-il que le consensus soit établi, vérifié et suffisant et que la mouvance antisystème ne représente pas une puissance ou une contre-légitimité qui viendrait ébranler le consensus en tant que tel.

Globalement, par conséquent, les ennemis sont les extrêmes ou, plus précisément les extrémistes des deux bords de l'échiquier politique. Car, en effet, le génie profond de la démocratie est d'orientation centriste obtenue, dans le temps, grâce à l'alternance (centre-gauche/centre-droite, dit-on, pour la France³) ou des coalitions plus ou moins ouvertes, de façon plus permanente. Le mot-clé de Montesquieu était celui du «Gouvernement modéré», comme référence théorique du «meilleur gouvernement», avant-même que la démocratie n'existe. Le baron de la Brède, aristocrate libéral, mais fin et réaliste analyste, avait déjà la bonne intuition quant à la bonne gouvernance du système libéral: ne pas radicaliser le libéralisme, pour le traduire dans le langage moderne. L'ennemi-type est donc celui que le langage général désigne comme «extrémisme» ou «radical» au sens étymologique du terme (en oubliant le sens politique, partisan et historique-français). C'est pourquoi l'idée de «radicaliser la démocratie» semble, aussi et de son côté, mal fondée. Donner une place toujours plus grande à la négociation et au compromis implique, au contraire, une déradicalisation (par le politique) de tous les acteurs; de leurs idéologies inspiratrices au départ et leurs revendications politiques à l'arrivée. Et, plus grave encore, en radicalisant le paradigme démocratique, on étouffe le paradigme libéral, ce qui déstabilise, voire menace fondamentalement notre système bipolaire, qui ne vit que et par l'équilibre structurel.

Toutes les idéologies, par vocation globalisantes et fermées sont, en tant que telles, incompatibles avec la démocratie pluraliste-coexistentielle et coopérative. Certaines idéologie ou les partis qui les représentent, sont plus souples et acceptent la concurrence démocratique sur une base égalitaire, en droit et au départ; la concurrence électorale étant acceptée comme source de légitimité.

³ Voir les thèses, en ce sens, de M. Duverger et V.G. D'Estaing.

II. L'attitude face aux ennemis

Les fondements idéologiques du démocratism et du libéralisme sont en synergie lorsqu'il s'agit d'affirmer le droit naturel à la liberté et l'acquis culturel-égalitaire, lorsque ces deux paradigme sont en situation d'équilibre. Bien que, de nos jours «ordolibéraux», sous la domination ambiante des valeurs plus spécifiquement libérales, naturalistes et juridiques, l'égalité tend à devenir, elle aussi, un droit naturel, alias universel. La revendication du «droit à l'Etat de droit» (libéral et démocratique) se généralise et s'installe comme partie intégrante du consensus systémique. C'est même l'une des finalités de la mondialisation lato sensu, qui est sensée globaliser substantiellement le monde; d'abord économique, ensuite politique et finalement culturel. La rationalisation progressive de la civilisation humaniste postule qu'un jour ou l'autre les hommes seront fondamentalement pacifiés sur la base d'un contrat social qui n'aura pas d'ennemis, mais seulement des adversaires, dont il s'agira d'organiser la coexistence pacifique et «heureuse», pour reprendre un terme à la mode. Mais en attendant, les systèmes démocratiques rencontrent des forces hostiles qui agissent de mille et une façon dans le but – global et final – de le détruire. Avec ou sans violence, physique et verbale.

Un vocabulaire courant, aussi bien que savant, banalisé aujourd'hui la distinction entre «les adversaires» et les «ennemis», sans que le concept d'ennemis-notamment, soit véritablement élaboré. Alors, que précisément, le XXème siècle a été perturbé, de façon presque continue, par les idéologies, les guerres avec des systèmes ennemis: le nazisme, le fascisme, le communisme. A la fois ennemis extérieurs, mais avec des prolongements internes. Avec ces expériences dramatiques, le système démocratique a pu éprouver toute une gamme de voies et de moyens de défense pour préserver le génie propre et sa bonne gouvernance-démocratiques; en ressourçant en même temps sa légitimité, car la démocratie gagne toujours.

Le «système de défense», en quelque sorte immunitaire qui s'est forgé à travers toutes ces expériences est à l'image de la démocratie elle-même; il est fort complexé, voire sophistiqué et pas du tout manichéen, comme on aurait pu le penser. C'est pourquoi nous nous arrêterons d'abord sur l'esprit de l'idée de défense systémique, avant d'envisager les moyens «ordinaires» et, aussi, extraordinaires dont dispose la démocratie aujourd'hui lorsqu'elle se sent menacée ou lorsqu'elle est atteinte dans ses dimensions vitales ou existentielles. Nous essaierons de mettre en lumière les problèmes ontologiques et déontologiques que cela peut poser.

A. L'attitude de principe, face à l'ennemi

Les valeurs et les principes généraux, fondateurs du système et objets du consensus systémique donnent déjà un profil à la figure d'ennemi. Cela laisse une certaine marge de manœuvre aux cultures et droits nationaux pour leurs applications concrètes.

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

L'idéologie démo-libérale et sa philosophie inspiratrice sont fondamentalement dans la rationalité conciliatrice. Par conséquent, l'ennemi n'est pas son héros, ni son sujet principal. C'est la paix sociale par le politique qui l'intéresse, avec les moyens de l'obtenir: le compromis politique et ses garanties juridiques. A la longue c'est l'Etat de droit-mondial et la pacification universelle qui finalisent le projet démocratique, dans son acception la plus ambitieuse. Mais, en attendant, la théorie démocratique, réaliste par vocation ou «par nature», doit assumer, ici et maintenant, l'existence des mouvances hostiles qui proclament et agissent pour détruire les démocraties. Elle est sensée comprendre, expliquer et, par-là, aider à faire face, puisque la science est la «conseillère du Prince». Et, comme en matière de vie collective-système en général, et dans le domaine qui nous intéresse en particulier, il n'y a pas de suicide politique collectif... le système «gère» ses défenses et les mobilise selon les nécessités et ses possibilités. De façon sélective ou générale; sur les plans juridiques, politiques, voire culturels; en fonction de la nature et de l'intensité de la menace, parmi d'autres paramètres significatifs. La diversité des cas de figures est ici grande: elle commence avec l'esprit de tolérance et de patience (qui est, aussi, une qualité de la culture démocratique), sous-tendue par les valeurs libérales – pluralistes et démocratiques – intégrationnistes. Avec, toujours, mixité du système oblige, deux préoccupations convergentes, devant modérer la préoccupation sécuritaire: le souci de la neutralité idéologique, mais surtout, la volonté de la progressive intégration politique des marginaux et hostiles, plus ou moins radicaux. A l'autre bout de la grille réactionnelle il y a des réponses plus drastiques des systèmes: l'interdiction juridique des partis subversifs ou révolutionnaires ou l'usage de la violence, contre la violence terroriste ou insurrectionnelle. Aujourd'hui on parle de «guerre» contre le terrorisme djihadiste et son état – Daech; à la fois sur le plan interétatique et civil, c'est à dire interne.

C'est la souveraineté politique du démos, en direct ou par l'intermédiaire des instances représentatives qui décide de la gravité et de la qualité de la situation; de l'adéquation et la proportionnalité de la réponse au défi ennemi.

Le choix de l'attitude face à l'ennemi ne dépend pas seulement de la dangerosité de l'ennemi mais aussi de la force ou de la faiblesse du système et de ses instances gouvernantes-politiques et de la solidité de la culture démocratique. Ainsi, lorsque la légitimité des principaux acteurs politiques se trouve affaiblie, ceux-ci ont tendance à se coaliser contre un ennemi commun, devenu bouc émissaire commun, ce qui permet ou oblige de dévier du débat politique, pourtant, à terme, vital pour la démocratie. Il a eu fut ainsi, pendant quelques temps en France, avec le Front Républicain contre le Front National, avec la bipolarisation piégeante entre le consensus, seul légitime et le bouc émissaire-ennemi.

C'est pourquoi il est préférable de recourir autant que possible au débat politique et juridique, avant de choisir la stratégie défensive; lorsque les circonstances le permettent, bien entendu. Pas d'ennemi sans débat qualificatif approprié serait la devise appropriée, sauf cas de force majeure systémique. C'est une autre problématique

de définir le régime de la force majeure et davantage encore de l'appliquer comme prévu. Le droit n'est pas toujours une réponse possible. La garantie finale est toujours dans la «culture profonde» (Gältung) du système étatique.

Il y a, donc, une façon «ordinaire», «normale» de gérer les ennemis et des moyens radicaux propres aux «situations d'urgence» ou aux «circonstances exceptionnelles». Tout comme il y a des situations «exceptionnelles».

B. La gouvernance «ordinaire» des ennemis

Si le XIX^{ème} siècle a été à prédominance libérale, avec, disons, l'accompagnement démocratique, le XX^{ème} siècle a été d'abord celui du développement et de la consolidation démocratique; en bonne partie induits par les dangers que représentaient des ennemis totalitaires et la Grande crise de 1929. La légitimité intrinsèque du volet démocratique du système était renforcée par les divers réajustements des institutions politiques, mais aussi l'invention de la «démocratie économique et sociale». (Il s'agit, en fait, des droits économiques et sociaux rendant plus effective et crédible la démocratie politique). On constate, en parallèle de ce développement général du système, un excroissance spécifique de ses moyens de défense, préventifs (avec le principe de précaution, avant la lettre...) et répressifs; à la fois politiques et juridiques. La vision conflictuelle du pluralisme a été normalisée, voire banalisée, sous forme de «concurrence» ou «compétition». mais sans guerre, cet à dire violence. En même temps l'idée d'ennemi de la démocratie a été relativisée, notamment en France, par l'expérience du parti communiste. Bien que franchement anticapitaliste et ennemi au sens plein du terme de la démocratie libérale («bourgeoise»), celui-ci a eu une existence non gravement perturbée pendant toute sa période révolutionnaire du discours anti système, intense et continu. Le contexte historique, géopolitique et électoral l'expliquent. Son rôle dans la résistance, son poids électoral, le soutien de certaines élites (marxistes, puis néo-marxistes) ont fait, qu'en France, la question de son interdiction n'a jamais pu être sérieusement posée, comme en Allemagne fédérale ou aux États-Unis, par exemple. Aujourd'hui on peut constater que le pari sur son intégration au système a été gagné.

Ainsi, l'ennemi est progressivement devenu en quelque sorte le héros négatif, mais omniprésent, des démocraties modernes ou postmodernes. Au sens où une certaine menace ressentie aiderait à maintenir la vigilance démocratique en renforçant finalement la légitimité du système. On a pu lire des affirmations assez inattendues, à l'époque, selon lesquelles «la démocratie a besoin d'ennemis», comme l'homme a besoin de microbes, pour maintenir leurs systèmes de défenses en état; mobilisables en cas de nécessité et jouant comme des réflexes culturels d'auto-défence. Il y aurait ainsi une fonction symbolique favorable de l'ennemi, en attendant son intégration ou son élimination. Parfois on a cherché même «le meilleur ennemi de la démocratie». Par conséquent, l'ennemi est devenu un élément important du puzzle du système; qu'il soit seulement latent ou actif. Il est désormais saisi par le droit et le débat politique des

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

libertés publiques, en droit administratif et constitutionnel, mais aussi en droit pénal. Dans la gouvernance quotidienne on a cherché à prévenir et à sanctionner toutes les formes et les divers contenus des manifestations hostiles qui, au nom de la liberté, cherchent à nuire gravement au système; à la vérité scientifique (le négationnisme), à l'ordre public (manifestations violentes contre le système, dépassant la politique gouvernementale) ou au débat politique, transparent et efficace (le discours masqué). Les discours qui visent à nuire au système ou à le détruire sont concernés aussi bien que les manifestations événementielles. Tout le système normatif est ou peut ainsi être impliqué. Dans le cadre du fonctionnement «régulier» du système les limites aux exercices pervers ou agressifs des libertés sont posées depuis les arrêtées municipaux jusqu'à la constitution. C'est le débat démocratique qui doit dégager les normes limitatives-défensives, après avoir structuré le sens et la portée de la réponse à donner aux ennemis.

Elle va de la neutralisation des intentions péjoratives jusqu'à l'intégration politique progressive des idéologies au départ hostiles.

La capacité intégrative du système démocratique s'avère, à l'expérience et à la longue, comme très forte. Le contre-exemple de l'Allemagne hitlérienne n'est pas suffisant pour contredire l'hypothèse générale. D'ailleurs, ne fait-t-il pas, ou ne faut-il pas toujours une exception, pour confirmer la règle ou le principe? Concrètement, la culture allemande en 1933 n'était pas ouverte à la démocratie, même si dans la Mittel Europa elle avait marqué une ouverture libérale. Les débuts difficiles de la Constitution de Weimar n'ont pas pu y changer grand-chose. Les nazis, ses ennemis mortels ont pu profiter des effets induits de la grande crise des années trente, alors que les acteurs démocratiques ne bénéficiaient pas d'exemples similaires d'après 1919 pour une stratégie défensive et conservatrice du système. Le traumatisme allemand de 1933, tout comme la prise du pouvoir d'Etat bolchevik, en 1917, ont induit dans l'Entre-guerres et l'Après-guerre des systèmes préventifs de défense plus radicaux, dans toutes les démocraties dites occidentales.

C. La défense démocratique-radical

La culture c'est-à-dire l'idéologie démocratique, ses principaux acteurs, les partis dits gouvernementaux notamment et les droits qui les encadrent ont validé la légitimité des moyens c'est-à-dire des régimes exceptionnels, plus ou moins radicaux, pour répondre aux menaces «graves et immédiates» (l'article 16 de la Constitution française) que font peser les ennemis sur la vie du système.

Ce régime dit de «circonstances exceptionnelles» ou «d'urgence» privilégie les impératifs de la lutte contre les actions, plus ou moins mais toujours violentes, des ennemis (y compris la violence du discours). en mettant entre parenthèses certaines garanties juridiques des libertés. Avec, obligatoirement, un système de contrôles préétablis (l'Etat de droit oblige); à la fois politiques et juridictionnels; ex-ante et ex-post.

Lors de la dernière proclamation de l'état d'urgence en France devant faciliter la lutte (la «guerre») anti-terroriste, la bipolarité de notre système s'est clairement manifesté. D'un côté le pôle soucieux des garanties suffisantes des libertés, même sous le régime d'exception, faisant plus confiance au juridique (voire au juridictionnel) qu'au politique et de l'autre, le pôle sécuritaire, faisant confiance, pour le sécuritaire, au pouvoir politique démocratique, représentatif et élu. La confiance est fondée sur la culture politiques des élites et du peuple, au-delà de la garantie juridique.

Bien que le statut juridique de ces parenthèses de lutte contre les ennemis soit l'œuvre des majorités politiques (constituantes et législatives) les normes étant négociées et l'œuvre des compromis, cependant élaborés dans un climat plus ou moins consensuel du «système en danger», comme hier, sous la révolution, «la patrie en danger».

C'est sur la base juridique-constitutionnelle notamment, que les démocraties d'Après-guerre se sont accordées ces clauses que nous appellerons «d'auto-défense systémique». Certains partis politiques (néo-nazis, néo fascistes, communistes) se sont vus interdits. Ce fut le cas en R.F.A. dans les années cinquante avec les partis néo-nazis et communistes. Il en fut également pour toute mouvance d'inspiration marxiste au E.U., pendant la fameuse période de «la chasse aux sorcières» communistes, dirigé par le non moins célèbre sénateur McCarthy, où le simple soupçon de «sympathies communistes» était sanctionnable. Ce fut aussi le cas pour le parti communiste dans certains les régimes transitionnels de l'Est postcommuniste.

En France, par contre, même si la question avait été posée pour les extrêmes (P.C.F., à l'époque stalinienne et F.N., il y a deux petits décades), elle n'a jamais abouti à l'interdiction d'un parti électoralement significatif. C'est Lionel Jospin, en tant que Premier Ministre, qui avait formellement écarté la question pour le F.N. L'esprit de tolérance et l'espoir d'intégration (ou de «récupération» des brebis égarées...) ont prévalu sur la solution autoritaire qui est une arme des faibles proverbiale. Le problème, dans les deux cas, impliquait un cinquième de l'électorat souverain et un peu plus en Italie.

Finalement, le rapport du système aux ennemis est complexe c'est-à-dire variable selon le type de culture politique et du rapport de force. Selon que la bipolarité démolibérale penche d'un côté ou de l'autre, dans la culture ou sur le terrain, les réactions seront différentes. Pour la mouvance libérale, le souci de «la liberté pour tous», fait fortement valoir la légitimité des minorités, pensantes et agissantes. Elle s'en tient au droit et au contrôle juridique strict des limites provisoires apportées aux libertés. Pour le reste, elle fait confiance au marché politique, à la concurrence des idées, les bonnes chassant les mauvaises à l'inverse de la monnaie! De son côté, la mouvance démocratique, soucieuse de la cohésion politique et de la majorité, privilégie la sécurité du bon fonctionnement démocratique, considérée comme la meilleure des garanties systémique; de sa légitimité et par là, comme toujours, de son efficacité; les deux allant systématiquement de pair.

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

Le système démocratique a installé une multitude de moyens et de stratégies d'auto-défenses. Les moyens juridique de prévention et de sanction à court terme, d'abord. Les moyens politiques, ensuite, en vue de la neutralisation ou intégration par les politiques publiques; à moyen terme. Enfin, il y a, à long terme, la culture, qui seule établit la paix politique et sociale durable, en rendant compatibles, par les compromis coexistentiels toute les différences- sources de conflits radicaux.

Conclusion

La démocratie est-elle aujourd'hui davantage exposée à l'actualité des menaces ennemies et, à l'extrême, peut-elle devenir son propre ennemi, comme on a pu le suggérer?

Il y a plusieurs façons, analytiquement légitimes, pour aborder la question. Comme pour toute ébauche de prospective dans les sciences sociales, c'est l'extrême modestie qui s'impose. Il ne peut s'agir que d'une réflexion sur la «nature profonde» du système, D'abord éclairée par sa dynamique ou plutôt la dialectique historique, avant d'ouvrir une prospective plurielle des évolutions possibles, plausibles ou probables.

- Un point de vue de la pensée – disons conservatrice – postule que le combat démocratique est aujourd'hui par vocation permanent ou intermittent; qu'il traverse des cycles historiques qui se répètent et dont la démocratie sort toujours vainqueur. Notre propre expérience néolibérale n'en serait – globalement – qu'une illustration de plus; ou alors, il s'agirait au fond, au-delà des apparences de «crises» de légitimité systémique, d'une progression, traversée par les troubles inévitables de la mutation. Il ne s'agirait, finalement, que d'une étape de transition vers de «nouvelles formes de la démocratie»; de la même démocratie avec son génie adaptatif.

- Un point de vue de la pensée progressiste va plus loin. Il postule que de chaque «crise» le système sort renforcé, plus évolué. Ne s'agissant pas d'un modèle figé, son développement n'est pas programmé, ni programmable. Les modèles vont changer, mais la démocratie restera, renouvelée; plus «complexe» et plus «développée». Un certain laxisme épistémologique ou préjugé idéologique poussent à postuler que tout changement, induit ou imposé par les faits, constitue un progrès, nom d'une certaine rationalité «objective»! Notre système démocratique, ouvert par nature ou par vocation, est sujet, en effet, à la diversité et au changement de «modèles», inspirés par les expériences concrètes. Il s'agit cependant d' «un système», à la fois complexe et rigoureux dans l'énonciation de ses valeurs et principes fondateurs. La définition de son pilier idéologique, de ses valeurs de liberté et d'égalité, ainsi que de leurs hiérarchies combinatoires, souvent subtiles, mais très rigoureuse; dans son esprit général et dans ses lettres particulières, énonciatrices des compromis sous-tendus. La démocratie n'est pas le synonyme du bon gouvernementaux contenus insaisissables.

Il n'y a, par conséquent, aucun déterminisme, aucune fatalité démocratique à long terme. Dans l'histoire universelle des civilisations la démocratie, telle que nous la concevons, apparaît comme un espace limité et un temps court. Énoncée de façon un peu exigeante, la démocratie concerne quelques siècles et quelques dizaines d'États. Finalement, elle apparaît comme un système de plus en plus fragile, car de plus en plus complexe. Jusqu'au stade – paradoxal – où les peuples souverains cherchent à être de plus en plus incarnés dans son fonctionnement, alors que la tâche gouvernementale devient moins accessible, de par sa complexité-même qui demande formation, information et disponibilité; au point de faire du politique une compétence professionnelle et des représentants des «gens de métier». La représentation se professionnalise, alors que la société civile se mobilise et se politise. Un hiatus se creuse entre les deux.

D'une façon plus générale, si l'on dépasse les acteurs, amis ou ennemis, pour s'intéresser aux structures dont l'évolution déséquilibrante a des effets péjoratifs sur la démocratie politique et constituent une menace sérieuse, capable de neutraliser les capacités d'auto-défense systémique. Le néo-libéralisme, souvent ressenti comme «défreiné», n'est pas suivi par une dynamique parallèle promouvant le néo-démocratie, nécessaire à l'équilibre global du système. Désormais l'économie dévitalise le politique. Le Marché et ses lois se superposent à l'Etat. L'individuel/le civil éclipse le collectif/le politique, qui semble perdre ses ressources pour rétablir l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement du système, voire à sa survie à la longue! L'égalité, valeur démocratique par excellence, semble refléter le nouveau hiatus entre la promesse et la réalisation; l'idéal et la réalité. Le succès historique du système démocratique réside précisément dans la crédibilité de cette course poursuite permanente entre le discours (de promesse) et la réalité (du fait établi). Aujourd'hui «la demande» ou «le désir» d'égalité connaît une montée en puissance considérable, alors que la réalité du terrain subit une évolution opposée, pour ainsi dire dissymétrique. Sans perspective crédible de voir les deux courbes se rapprocher pour rendre à nouveau le système capable d'auto équilibrage par un rapprochement du discours et des réalisations du terrain. C'est pourquoi il nous semble utile de s'intéresser, au-delà des acteurs, aux facteurs systémiques qui minent la démocratie comme une «maladie du système» ou «auto-immune», auto-générée qui ronge l'organisme humain, sans savoir ni comment, ni pourquoi elle survient? La complexité des systèmes, aussi bien biologiques que sociaux, pourrait en être un cadre explicatif.

C'est pourquoi la question posée sur les ennemis de la démocratie pousse à élargir la problématique en cherchant à dépasser «les paradoxes» de notre moment chaotique (ou mal compris), en cherchant plutôt la «dialectique globale» qui sous-tend notre système «ordo-libéral» et sa culture, avant de porter un regard prospectif, en flou Pour comprendre, expliquer et, peut-être, aider à mieux contrôler nos destins, individuels et collectifs, toujours intimement liés. Même si le pire n'est pas toujours sûr, il paraît légitime de laisser la porte ouverte aux débats à venir pour répondre à la question, déjà posée: la démocratie peut-elle se trouver en situation d'être son propre ennemi?

Les ennemis de la démocratie. Éléments pour une problématique systémique

Le système démocratique, en tant que tel, ne risque-t-il pas d'être piégé par sa progression qui voit ses deux paradigmes fondateurs, le libéral et le démocratique, se développer en accéléré de façon déséquilibrante. Le plus souvent de façon alternative, c'est à dire dans la durée. D'un côté, la Liberté, de plus en plus «fondamentale» et exigeante, se déploie en ampleur et en profondeur, sans tenir suffisamment compte de sa logistique égalitaire. Pas de liberté sans égalité, sinon c'est la jungle du rapport de force-brut et brutal. D'un autre côté, il en va de même, ou presque, pour l'Égalité, dont la perversion égalitariste écrase les libertés individuelles. Le risque menace d'en arriver au point de rupture, après que «chacun pour soi» ait accumulé ses «acquis», sans que, au cours de la négociation, ils aient pu être équilibrés et les tensions apaisées par des compromis, alias synthèses, rentrant dans la cohérence du système. Car, le pluralisme, faut-il le rappeler, c'est la gouvernance permanente des idées et des intérêts en concurrence. L'alternance ne change rien à l'affaire, elle marque seulement les temps forts des prévalences. Or, la gouvernance au jour le jour a pu donner l'impression d'un processus démocratique, alors qu'il s'agit d'une déviation par des séquences «barre à droite»/«barre à gauche»; sans que les changements soient sublimés par des compromis «légaux-rationnels», permettant de retrouver la cohérence globale du système. nécessaire à sa pérennité.

La démocratie subit ainsi un défi historique avec l'évolution accélérée du monde qui, pour certains penseurs (tout récemment encore, Edgar Morin), annoncent le changement de civilisation, dans laquelle le système politique n'est, de toute façon, qu'un élément du puzzle. Le rythme des changements, d'abord, diminue la possibilité d'orienter l'évolution «à la démocratique». Le «présentisme» («actualisme», «journalisme» à la façon boursière...) empêche tout recul intellectuel, indispensable aux débats ambitieux et à la réflexion; d'autant plus que l'idéologie dominante du Marché trouve la réflexion, par définition critique, «gratuite» car, «improductive»; sans «retour d'investissement» immédiat! La Vérité systémique ayant enfin été trouvée, il faut désormais se concentrer sur les techniques exécutives de «la bonne gouvernance», ceux concernant le bon gouvernement ayant été globalement résolus. Dans ce contexte intervient la véritable surprise des années 1970-1980, avec le virage néolibéral imposant, sans débat préalable adéquat, le libéralisme démocratique avec son profond déséquilibre structurel, au profit de «l'ordo-libéralisme». Le fait de la mondialisation économique s'est imposé, voire superposé au politique. Ses causes sont complexes, multiples et variables, mais elles impliquent, aussi, le politique; en partie «responsable» de ce qui lui arrive... Peut-être que vers la fin du «XX siècle – démocratique» par excellence, le système politique, bien qu'élargi aux droits économiques et sociaux, induit-il un certain «désenchantement» politique avec, en contre partie, de nouveaux désires et possibilités économiques. L'Égalité, comme valeur fondatrice, marque alors paradoxalement le pas. Les inégalités relatives, dans l'«abondance», peut-elle induire des effets pervers pires que lorsqu'elle est exprimée en valeurs absolues? Le fait inégalitaire et surtout son «ressenti» se sont aggravés avec la Seconde Grande crise

économique de l'histoire, en 1973 les suivants, quasi-continues, qui lui ont succédées. La demande égalitaire s'en est trouvée renforcée, avec le discours démocratique qui l'exprimait. Mais la nouveau déclin du politique n'a pas permis de retrouver le vieux rapport, toujours crédible jusque-là, qui permettait les rajustements entre la promesse et la réalisation. D'où, désormais, la dynamique déclinatoire du politique et sa nouvelle soumission à l'économique. «Mon Ennemi, c'est la Finance», disait le candidat François Hollande. Il a bien été obligé de faire oublier sa promesse électorale, par les actes et dans le discours, qui est aussi un acte. Pourtant, les deux sous-systèmes, économique et politiques, ne sont pas loin de se faire la guerre...Comment en est-on arriver là aujourd'hui, pour s'interroger sur l'auto-destruction de la démocratie, à la place d'auto-préservation, réflexe vital de tous les système en état de marche? Toute tentative d'explication serait, de nos jours, présomptueuse. Il faudra pas mal de temps pour avoir le recul nécessaire et expliquer un phénomène aussi colossal. On peut seulement oser une description plausible. Une lecture du Comment, avant le Pourquoi. Comment le politique a-t-il pu se laisser submerger par l'économique, lors du virage néolibéral? Un temps fort du virage fut la polarisation des énergies sur les espoirs économiques suscités par les révolutions technologiques, électronique et informatique, plus spécifiquement. Tous les espoirs de l'Etat-Providence semblaient permis. Le politique s'est alors senti encouragé à faire des promesses qu'il ne pouvait tenir. D'autant plus que l'économie, en mutation mondiale, connaît, de son côté une succession de crises qui l'empêchent d'assurer la logistique du politique. Celui-ci a tendance à s'enliser dans le démagogique, qui est souvent la réponse virtuelle à l'impuissance réelle. Le politique a ainsi beaucoup perdu de son autonomie face à l'économique; au point de devenir, avec ses démocraties étatiques, un sous-système du marché mondial Si, toutefois, celui-ci mérite le nom du système!

Si la démocratie est un système essentiellement politique et si le politique implique, selon nos postulats fondateurs, l'autonomie de la volonté (prépondérante ou «surdéterminante») des hommes, ses citoyens, alors on peut affirmer qu'il y a une part de responsabilité humaine de l'éclipse du politique-démocratique. La démocratie a ainsi permis que ses Sujets deviennent, en bonne partie, des objets du marché. A cet égard il n'est pas déraisonnable d'affirmer qu'elle est devenue son propre ennemi...